

# RWANDA SUR L'APISTE DES TUEURS

Jamais ils n'ont oublié. Jamais ils n'oublieront. Ils portent le souvenir du génocide commis, en 1994, contre les Tutsis du Rwanda. Simples citoyens, avocats ou policiers, Français, Rwandais ou Belges, ils veulent comprendre. Parce qu'ils savent que, souvent, la justice écrit l'histoire, ils se sont faits pisteurs. Sur les traces des coupables d'un génocide.

Par Maria Malagardis

On se croirait dans une banlieue américaine, avec de grandes maisons blanches ombragées, le long d'allées discrètes qui s'enroulent comme des pétales de fleurs. Les oiseaux gazouillent, le ciel bleu azur annonce le printemps. Pour certains, c'est aussi la saison des fantômes. Ils resurgissent parfois là où on ne les attend plus, dans une petite zone pavillonnaire en banlieue parisienne, entre un lac et une grande forêt.

En ce début d'après-midi, tout est calme, il n'y a personne dehors. Juste cette vieille dame qui remonte l'allée en claudiquant, avec son sac Franprix et un gros manteau usé. Elle ferait plutôt pitié au milieu de cet îlot d'opulence discrète. Elle est seule, elle va à pied. La voilà qui arrive et relève soudain la tête. Est-ce possible...? Ce visage, ce regard? Oui, c'est bien elle. Mais qui pourrait soupçonner que, derrière cette silhouette si modeste, se cache une femme dont le nom reste associé pour toujours à l'une des pires tragédies du XX<sup>e</sup> siècle? Certains la surnommaient « *Kanjogera* », en référence à une reine cruelle des temps anciens.

Les voisins la connaissent un peu. « *Elle est très discrète, vraiment gentille. Parfois sa famille ou ses amis viennent la voir de Belgique. Vous savez, c'est une vieille maman avec beaucoup d'enfants* », explique une dame débonnaire, installée depuis longtemps dans ce lotissement résidentiel, qui ajoute en hésitant : « *Je crois bien que c'était la femme d'un ambassadeur ou alors... d'un président? En tout cas, même si c'est une Africaine, c'est une dame de la haute!* » Avec ce vieux manteau? Ce visage dissimulé par un foulard bizarrement rehaussé d'un drôle de chapeau melon?

Il y a un an encore, elle était apparue bien plus flamboyante, plus entourée aussi. Protégée par ses partisans, comme une reine en

exil, aussi sulfureuse que redoutée. Inutile de chercher son nom dans les Pages blanches, elle préfère rester invisible. Pendant quelques années, elle a erré entre l'Afrique et la France, puis elle s'est posée dans cette banlieue parisienne. Et ceux qui ont fini par repérer son adresse sont restés là, tapis dans l'ombre.

Ils ont attendu longtemps avant de saisir le moment opportun pour pointer vers elle un doigt accusateur. Pendant de longues années, elle a semblé si intouchable, si hors d'atteinte, elle, la veuve du président assassiné. Au lendemain de la mort de son mari, un pays tout entier a soudain plongé dans les ténèbres. C'était il y a bien longtemps, à des milliers de kilomètres d'ici. En Afrique, au Rwanda, en avril. Un printemps maudit et le voilà qui resurgit. Elle, aurait certainement préféré qu'on l'oublie.

### Ce soupçon qui brûle les doigts

Mais, dans le bureau de deux juges d'instruction parisiens, un dossier épais porte désormais son nom : Agathe Habyarimana, née Kanziga. C'est un dossier qui brûle les doigts comme une boîte de Pandore. Laquelle a été entrouverte par une plainte déposée il y a un an et qui la désigne elle, Agathe, la veuve du président Juvénal Habyarimana comme l'une des responsables du génocide qui s'est déroulé au Rwanda en 1994.

La vieille dame affable qui se balade en traînant son sac Franprix a donc connu les chancelleries et le pouvoir, fréquenté François Mitterrand et bien des leaders africains. Elle se retrouve aujourd'hui soupçonnée du pire des crimes : avoir « joué un rôle essentiel » et eu « une influence prépondérante » dans la préparation du plus fulgurant massacre de l'histoire de l'humanité, huit cent mille morts en seulement cent jours. D'avril à juin 1994.

Ce jour-là,  
il s'apprête  
à repartir  
au Rwanda.  
Une fois de plus,  
la cinquième  
en un an, pour  
récolter encore  
des preuves,  
de nouveaux  
témoignages  
qui viendront  
remplir d'autres  
dossiers.

A l'origine de cette accusation, un collectif de parties civiles basé à Reims. En réalité, en guise de collectif, on trouve surtout un couple : Alain et Daphrosa Gauthier. Lui, cheveux blancs et regard malicieux, est français. Elle, silhouette menue et juvénile, est française d'origine rwandaise. Ils se sont connus au Rwanda où Alain, alors jeune séminariste, enseignait dans un collège religieux, puis ils se sont perdus de vue et à nouveau retrouvés un peu par hasard. Aujourd'hui, ils ont tous deux la cinquantaine, trois enfants, un bel appartement au cœur d'une vieille maison de Reims et des métiers dignes d'une vie ordinaire : lui enseigne le français, elle est chimiste. Une existence tranquille, plutôt banale, qui bascule en 1994. Lorsque le Rwanda sombre dans l'horreur et que, dans ce petit pays où ils passaient leurs vacances d'été, ils ont commencé à compter les morts à distance, redoutant chaque jour un nouvel écho des massacres. C'était en avril, il y a quatorze ans.

« *On restait en permanence accrochés au téléphone, pour prendre des*

*nouvelles des uns et des autres. Qui était mort? Qui se cachait encore? On ne respirait plus, on était comme des morts vivants* », se rappelle Alain. C'est lui qui, le premier, a appris la mort de la mère de Daphrosa, dès le 8 avril, au deuxième jour des massacres. Très vite, il y en aura d'autres, tant d'autres.

### Un vide étrange en guise de deuil

Et l'évidence, terrible, s'est imposée : cette fois-ci, ce n'était pas un « massacre ordinaire ». Il ne s'agissait pas d'un pogrom de plus visant les Tutsis, l'ethnie minoritaire victime de tueries répétées depuis l'indépendance. Non, cette fois-ci c'était différent. Non pas un simple orage meurtrier, comme à chaque période de tensions au Rwanda, mais bien une solution finale. Une « apocalypse », pour reprendre la prédiction lancée un an auparavant par un officier, le colonel Théoneste Bagosora, qui s'impose sur le devant de la scène dès le 7 avril 1994, juste après l'assassinat du président Habyarimana. Très vite alors, une mécanique bien rodée se met en place : barrages, listes de cibles, assassinats, prise du pouvoir par les extrémistes. « *N'ayez pitié ni des femmes, ni des enfants* », martèlent les radios du pays qui incitent les Hutus à tuer leurs voisins. Par balles, à coups de machettes ou de gourdins.

Daphrosa est tutsie. C'est pour fuir une précédente vague de massacres qu'elle avait quitté le Rwanda en 1973. Avec Alain et les enfants, elle y retournerait régulièrement pour voir la famille. Aujourd'hui, du côté de sa mère, « *il n'y a plus personne* », souligne Daphrosa, avec cette intonation chantante et mélancolique qui caractérise l'accent rwandais. Après le génocide, elle est retournée voir ce qu'il restait de la maison de famille à Butare, dans le sud du pays. La maison était occupée par des inconnus. Les corps de ses cou-

sins, oncles et tantes n'ont pas été retrouvés, laissant un vide étrange en guise de deuil. « *C'est comme s'ils avaient été effacés de la surface de la terre, comme s'ils n'avaient jamais existé. C'est ça la réalité d'un génocide* », souligne Daphrosa.

Nous sommes dans la salle à manger de leur maison de Reims, assis autour d'une grande table ornée d'une nappe blanche. Le jour décline, mais on s'attarde. Les fantômes cette fois-ci sont bien revenus, ils pèsent comme des ombres sur les conversations. « *Quatorze années sont passées mais, le génocide, on y pense tout le temps. Jour et nuit. Comme si notre vie s'était arrêtée à ce moment-là. Pour nous c'était hier* », explique Alain. « *En réalité, on ne sait même plus comment était la vie avant. A quoi pensait-on? Qu'aurait-on fait? Je n'arrive plus à me souvenir* », enchaîne Daphrosa. Parfois elle s'inquiète de ce poids de l'histoire sur leurs propres enfants. « *C'est certain : on les a en partie sacrifiés à notre combat, même s'ils nous répètent qu'ils sont fiers de nous* », renchérit Alain.

### Un combat comme perdu d'avance

Ce jour-là, il s'apprête à repartir au Rwanda. Une fois de plus, la cinquième en un an, pour récolter encore des preuves, de nouveaux témoignages, qui viendront remplir d'autres dossiers. Lesquels un jour, comme celui d'Agathe Habyarimana, s'ajouteront peut-être à la pile de toutes les plaintes qu'ils ont déposées contre des Rwandais, réfugiés en France et soupçonnés d'avoir participé au génocide de 1994.

C'est ce combat pour la justice qui a donné un nouveau sens à la vie d'Alain et Daphrosa. Retrouver les responsables, ceux qui ont donné les ordres, dressé les listes, mobilisés les troupes, nourri la haine de l'autre dans leurs discours. Des hauts fonctionnaires, des militaires, des notables, des politiques,

des prêtres aussi, qui ont tous fui le Rwanda et se sont éparpillés à travers le monde pour recommencer une autre vie. Et notamment en France, où le pouvoir politique semblait moins pressé qu'ailleurs de rendre des comptes à la justice, de regarder ce passé troublant.

Sans se soucier de ces blocages, Alain et Daphrosa ont compilé des documents, recherché des adresses, retrouvé des victimes prêtes à témoigner et repéré quelques-uns des auteurs présumés des massacres. « *Nous devons ça aux morts* », assure Daphrosa. Depuis sept ans, une dizaine de plaintes ont été déposées en France, grâce à eux.

Longtemps, leur combat a semblé perdu d'avance. Sous de mauvais prétextes, plusieurs plaintes ont été invalidées. Souvent éparpillés aux quatre coins de la France, des dossiers ont traîné. Alain a écrit aux ministres, aux députés. Ses avocats se sont indignés, ont rappelé que le principe de compétence universelle contraignait Paris à juger les crimes contre l'humanité. « *A partir de quel nombre de victimes, de quelle quantité de cadavres, d'hommes, de femmes et d'enfants, coupés en morceaux, à la machette, brûlés vifs, pendus, jetés dans les rivières, pourchassés jusque dans les églises et parfois enterrés encore vivants, les services de police et de justice estiment-ils que les dispositions sur la compétence universelle doivent s'appliquer?* » demandent-ils dans une lettre adressée à la garde des Sceaux, Rachida Dati, il y a quelques mois.

Et pourtant la roue tourne, doucement, les choses évoluent. « *C'est encore juste un frémissement, mais on sent bien que l'étau se resserme désormais autour des suspects* », note Alain Gauthier. Depuis un an, les arrestations se multiplient : trois en France, une en Allemagne, une autre à New York. Même Agathe Habyarimana n'est plus à l'abri d'une inculpation. En 1994, François Mitterrand l'accueillait

avec des fleurs. Plus aucun responsable français ne s'y risquerait aujourd'hui.

Dès qu'une nouvelle interpellation est annoncée, elle se répercute par courriels à la vitesse d'un galet qui saute sur l'eau. Au départ, Alain et Daphrosa ont pu se sentir un peu seuls. Désormais, autour d'eux, un réseau informel s'est créé. Il rassemble des alliés, des amis, installés un peu partout en France, en Europe et parfois plus loin encore. Ni espions ni détectives, leurs recherches tiennent souvent du bricolage. Mais tous, à un moment de leur vie, ont été confrontés à ce génocide qui a bouleversé leur existence, leur a fait voir la face obscure du monde et les a persuadés qu'ils ne pouvaient en rester là.

### Il reste tant à apprendre de ce labyrinthe

Alors, ils échangent des informations, font circuler des dossiers, recensent tout ce qui paraît sur le Rwanda. Et font parfois d'étonnantes découvertes : comme cette petite île de l'océan Indien, qui serait apparemment devenue l'un des sanctuaires des extrémistes hutus. « C'est un rescapé qui nous a alertés sur la présence d'un certain nombre d'anciens responsables des massacres, qui passent désormais souvent par Mayotte », explique Daphrosa. Une autre fois c'est une employée de la Sécu qui leur a discrètement fourni quelques informations utiles.

C'est souvent le soir qu'ils se connectent les uns aux autres. Car la nuit leur appartient lorsque, après une journée de travail, ils peuvent retourner à leur quête. Parfois c'est aussi l'insomnie qui les

pousse à se lever, à reprendre leur recherche, leurs enquêtes, cette traque sans fin des assassins. Ils allument une lumière, un ordinateur, ouvrent un dossier, prennent des notes. Dans ce labyrinthe-là, il reste toujours tant de choses à apprendre, à découvrir. Le génocide rwandais a impliqué toutes les autorités politiques et administratives, dans un pays constitué d'un maillage serré de préfectures, communes, cellules. Chaque soir, ils scrutent à la loupe cette structure compliquée, replongent dans les récits et les témoignages des jours d'horreur. Mais quand l'écran s'allume dans la pénombre de leurs maisons endormies, c'est d'abord le vaste monde qui surgit soudain. Et toujours ces fantômes qui se

glissent derrière l'écran, les échanges et les zappings. Ils ont appris à vivre avec.

Au Rwanda, les premières victimes du génocide ont été ceux qui ne couraient pas assez vite : les vieillards, les enfants, les femmes enceintes ou celles qui portaient leur bébé dans le dos, vite attrapés, vite fauchés par la mort. Un génocide ne se résume pas à la destruction de l'autre, il passe aussi par sa déshumanisation : esclaves fantomatiques des camps de concentration de l'Allemagne nazie ou bêtes traquées du génocide rwandais. En 1994, fuyant le couperet des machettes, les balles des fusils ou les grenades, les victimes furent souvent réduites à l'état d'animal. Mais, depuis des années déjà, le discours extrême

miste comparait les Tutsis à des « cafards ». Des insectes qu'il fallait écraser.

Daphrosa s'en souvient bien, elle qui, dans son enfance, a dû « dormir cachée sous [son] propre lit ou partir [se] réfugier la nuit dans la brousse à chaque période de tensions et de menaces ». En évoquant ces moments d'angoisse, elle sort soudain de son sac le témoignage de son amie Specioze. Quatre pages très denses au format A4, qui racontent une fuite sauvage de plusieurs jours en avril 1994 pour échapper aux coups de machettes des militaires. Specioze ne néglige aucun détail, même les plus intimes, pour décrire ce corps souillé, piétiné, qui refuse simplement de mourir et, qui, dans un ultime réflexe de survie, sans plus aucun souci de dignité humaine, continue de courir « fuyant les miens, les morts et la mort ».

Pour Daphrosa, le récit de son amie se lit comme un reflet dans le miroir : « Cette histoire est la mienne, est la nôtre. C'est ce que j'aurais vécu si j'étais restée là-bas. » Son père a été tué lors des massacres de 1963. Orpheline, elle a connu dans l'enfance la peur de la traque puis, après son départ du Rwanda, la mélancolie de l'exil. « C'est maintenant au tour des assassins de courir et de fuir », dit-elle. Les proies d'hier tentent aujourd'hui de retrouver, dans l'anonymat des grandes villes, ces visages qui hantent toujours leurs mémoires, ceux de leurs bourreaux, de leurs chasseurs. Evidemment, les plus gros poissons se cachent et se protègent le mieux. Fatigués par une vie d'errance, ils sortent aussi parfois du bois, se laissent piéger.

Installé à Arusha en Tanzanie depuis onze ans, le Tribunal international pour le Rwanda (TPIR), en charge de juger les principaux responsables du génocide, a attrapé dans ses filets une quinzaine des membres du gouvernement extrémiste hutu qui a pris le pouvoir en

Evidemment,  
les plus gros  
poissons  
se cachent  
et se protègent  
le mieux.  
Fatigués  
par une vie  
d'errance,  
ils sortent aussi  
parfois du bois,  
se laissent piéger.

avril 1994. Arrêté au Cameroun deux ans après la tragédie, le colonel Théoneste Bagosora fut accusé d'avoir été le « cerveau du génocide ». Trois ans de procès ! A-t-il vraiment tout décidé seul ? Et que signifie « décider un génocide » ? Jusqu'où remonter ?

L'histoire du Rwanda est jalonnée de massacres, à chaque étape un peu plus forts.

### Diogène, le porteur de passé

Jeune universitaire rwandais installé à Strasbourg, Diogène Bideri a enquêté sur le massacre en 1990 des Bagogwes, des éleveurs tutsis du nord-ouest du pays, le fief d'Agathe, celui aussi des extrémistes hutus. « Ce massacre marque le vrai début du génocide, c'était comme une répétition de ce qui va se produire en 1994 », assure Diogène, qui publie ce printemps un livre sur le sujet. Tutsi, il est originaire de cette région où, plus qu'ailleurs, l'ethnie était indésirable, humiliée, vulnérable.

Son enfance est rythmée par la peur, le souvenir des arrestations récurrentes de son père, la mémoire du meurtre de son oncle, dont le corps ne sera jamais rendu à la famille. Comme un ultime hommage à une victime dont personne ne

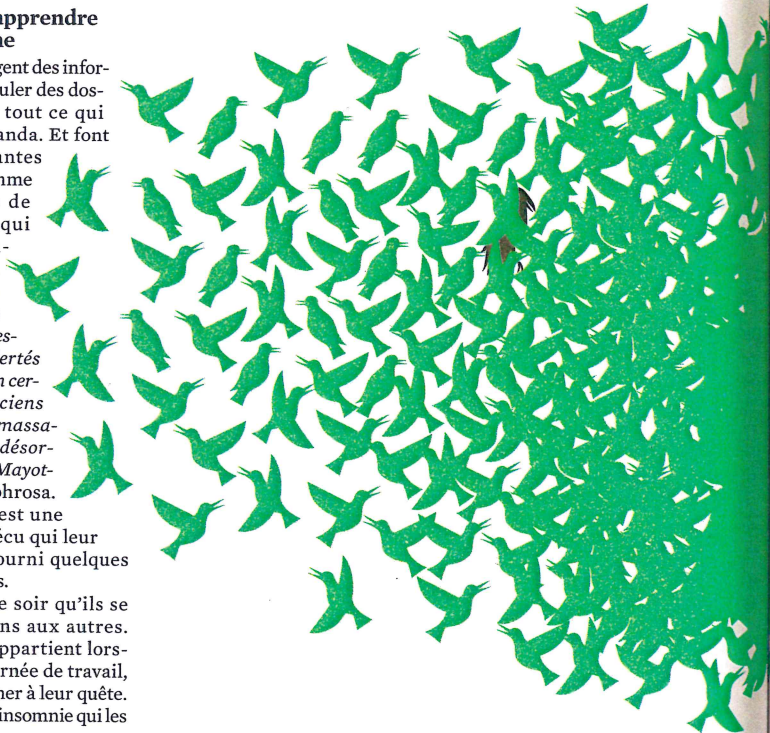
connaîtra ni les souffrances ni les dernières pensées, c'est à cet oncle qu'il dédie son livre. Silhouette frêle et regard sombre un peu triste, Diogène porte en lui ce passé. Ses parents, qui avaient survécu à tant de brimades, tant de peurs, ont été emportés par le génocide avec la plupart de ses frères et sœurs. Lui a eu la vie sauve grâce à sa présence en Europe en avril 1994. Mais il reste sur ses gardes, ne donne pas son adresse, se méfie des Rwandais qu'il peut croiser à Strasbourg. Il est vrai que, depuis 1994, on peut y faire de drôles de rencontres.

Pendant quelque temps, un officier tenu pour être l'un des responsables du massacre des Bagogwes avait trouvé refuge dans un foyer pour travailleurs de la rue Macon à Strasbourg. « C'était un proche d'Agathe Habyarimana », affirme Diogène, qui se souvient bien de la femme du Président. « Elle venait souvent dans le nord-ouest, en descendant du ciel par hélicoptère », se rappelle-t-il en évoquant sa présence dans des réunions où des massacres auraient été planifiés et notamment celui des Bagogwes. Diogène d'insister : « Il est inimaginable qu'Agathe Habyarimana puisse échapper à la justice. Elle tenait le pouvoir, elle était plus redoutée que le Président, elle devra s'expliquer un jour sur son implication dans les préparatifs du génocide. »

Est-ce un crime de participer à une réunion ? Il sera toujours plus facile de trouver des preuves contre celui qui a levé la machette que contre ceux qui ont incité aux meurtres, de façon parfois sibylline comme ces notables qui poussaient les paysans à « travailler » c'est-à-dire à massacrer.

### L'équipe des « traqueurs »

La plainte déposée par les Gauthier contre Agathe Habyarimana évoque bien quelques témoignages, beaucoup de livres et d'études aussi – notamment les travaux de Diogène



ne Bideri sur le massacre des Bago-gwes – mais, quand on la compare aux autres, aujourd'hui déposées au parquet de Paris, la différence saute aux yeux : toutes les plaintes, à l'exception de celle contre Agathe, sont nourries de nombreux témoignages nominatifs et précis.

« Agathe Habyarimana a quitté le Rwanda le 9 avril 1994, elle n'était donc plus sur place au moment des massacres. Pour l'instant, ni elle, ni son cousin Séraphin qui vit à Bruxelles, ne se sont sentis réellement inquiétés. Ils ne vivent même pas dans la clandestinité. Contre eux, on a quelques bribes de témoignages, mais un ancien ministre, qui devait témoigner contre le frère d'Agathe à Arusha, a fini dans le canal de Charleroi sans qu'on sache si c'était un suicide ou un meurtre. »

L'homme qui parle ainsi, dans l'arrière-salle d'un café albanais à Bruxelles, est un flic d'un genre particulier : ancien officier de police judiciaire belge, il est devenu enquêteur auprès du TPIR et fait partie de l'équipe des « traqueurs » basée à Kigali au Rwanda. Grande silhouette cintrée dans un imper élégant, il jette parfois des regards derrière lui quand il prononce certains noms et veut rester anonyme.

Depuis des années, il piste lui aussi à travers le monde les sus-

« La juge m'a expliqué qu'elle avait déjà trop à faire avec les voleurs de mobylettes pour s'occuper d'un génocide. »

pects du génocide. Dès qu'un élément surgit, il prend l'avion pour se lancer sur la trace du fugitif. Flic et chasseur dans l'âme, il s'est laissé prendre au vertige de cette tragédie. Lui, le policier autrefois ordinaire, sait bien qu'il travaille désormais sur le plus grand de tous les crimes. Face à un tel défi, il enrage parfois : « Si nous étions tous d'anciens flics au sein du TPIR, les enquêtes iraient peut-être plus vite. Mais l'ONU impose ses quotas, alors parfois on nous envoie un poète népalais pour venir renforcer l'équipe des enquêteurs, juste parce que le Népal avait un candidat... Vous imaginez l'expérience du gars ? Mais on se débrouille. Nous, les flics, on a nos réseaux. On appelle Hambourg, Montréal, on connaît toujours un autre flic là-bas, prêt à nous donner un coup de main. »

### Un monde de secrets

Quand il parle, il murmure. Il y a chez lui une forme de pudeur, mais on sent bien que cette histoire le possède désormais : « J'aurais du mal à retourner dans un bureau ou un commissariat pour m'occuper de prostituées et de faits divers. » Au Rwanda, il a noué des amitiés, connaît par cœur ces collines où l'on voit, l'on entend tout. Il a compris que les massacres se sont déroulés aux yeux de tous, rien n'était caché. Mais son terrain de chasse n'est pas là, c'est le monde. Il évoque, avec une certaine jubilation, ceux qui sont peut-être déjà repérés, ces hauts responsables mouillés dans les massacres et qui se croient à l'abri.

« L'appât du gain délie parfois les langues. Les Etats-Unis ont offert 5 millions de dollars de récompense pour les treize fugitifs que recherche encore le TPIR. Depuis longtemps on paye aussi certaines infos : 300 dollars, par exemple, pour la photo d'un fugitif dont on ne connaît plus le visage. Il faut savoir être patient », insiste-t-il.

Au fil des années, il a appris comment la communauté rwandaise s'est reconstruite comme « une toile d'araignée à travers le monde » : « Ils se connaissent tous ! Et si certains ont beaucoup d'infos, tous ont peur. » Anciennes victimes et assassins peuvent se croiser dans une même ville et tout le monde sait qui est l'autre. « Alors il arrive aussi qu'on fournisse de nouveaux papiers et un havre de sécurité à ceux qui acceptent de balancer », explique-t-il, conscient de vivre en permanence dans un monde de secrets où l'on se parle avec des noms de code au téléphone, où tout se monnaie et se paye.

Le premier dossier qu'il a eu à traiter ? « L'Akazu », lâche-t-il. En kinyarwanda, c'est « la petite maison » et c'est ainsi qu'on désignait le cercle étroit qui évoluait autour de « Madame Agathe », ses frères, ses cousins et des proches tous originaires du nord-ouest du Rwanda. « En s'intéressant à l'Akazu, fatalement on s'est retrouvés à enquêter sur le rôle d'Agathe », souligne l'ancien policier belge. Mais, d'un coup en 2004, les recherches ont été arrêtées, officiellement pour faute de temps. A la fin 2008, le TPIR, première cour internationale à avoir jamais jugé un génocide, doit achever tous les procès en première instance. Pratiquement, cela signifie que plus aucun nouvel inculpé ne peut lui être présenté.

### « A quoi ça rime tout ça ? »

Face à cette échec qui laisse dans le flou ce qu'il adviendra de ceux qui seront capturés par la suite, une course contre la montre s'est engagée. Redress, une ONG basée à Bruxelles, a lancé l'été dernier un appel à la mobilisation d'urgence contre les présumés génocidaires en fuite en Europe, s'associant pour l'occasion à African Rights, une autre ONG installée celle-ci à Kigali et qui fut l'une des premières à enquêter sur les

auteurs du génocide. « Nous allons constituer ensemble des dossiers sur ceux qui sont toujours en fuite. En Europe, il y en aurait encore plus d'une centaine », affirme Jürgen Schurr, de Redress, qui rappelle que la France est le seul pays à ne pas avoir voulu participer l'an dernier à une réunion européenne consacrée aux criminels rwandais en fuite.

La France hésite ? Elle se trouve parfois dépassée par son administration. Il y a un an, c'est un document issu des services de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) qui va faire bondir Alain Gauthier. Le document vise Agathe Habyarimana, candidate au statut de réfugiée depuis 2004. Pendant des années, son dossier a semblé dormir dans un tiroir. En janvier 2007, sous la pression des avocats d'Agathe impatients d'avoir une réponse, l'Ofpra fait finalement connaître sa décision. Or non seulement M<sup>me</sup> Habyarimana est déboutée, mais elle se voit ouvertement soupçonnée d'avoir participé à la planification du génocide ! Jamais auparavant elle n'avait été ainsi officiellement mise en cause.

« Quand on a vu ça, on n'en croyait pas nos yeux ! » s'exclame Alain. Dès la publication de la décision de l'Ofpra, les Gauthier et leurs avocats montent un dossier et portent plainte contre l'ex-première dame du Rwanda. Au même moment, M<sup>me</sup> Habyarimana se trouve pour la première fois publiquement confrontée à son passé.

Chargée d'examiner en audiences publiques les dossiers rejetés par l'Ofpra, la Commission nationale des recours (CNR) est installée à Montreuil, dans un immeuble en briques rouges qui rappelle vaguement les bâtiments du sud du Rwanda. Ce jour-là, dans une salle surchauffée et tendue, remplie de proches et de fidèles de l'ancien régime rwandais,

le rapporteur Jan Koszmaluk développe les conclusions de l'Ofpra. L'ex-première dame du Rwanda n'est pas ménagée. Celle-ci se défend avec fougue, interpelle le président de la séance Henri Desclaux : « Mais à quoi ça rime toutes ces questions ? » Veuve éplorée, comment pourrait-elle être impliquée dans un carnage auquel elle n'a même pas assisté ? Ne réclame-t-elle pas elle-même justice pour son époux assassiné ? Et d'ailleurs, le TPIR n'a jamais requis sa présence !

Sans se démonter, le rapporteur, qui a lui-même travaillé un temps au Tribunal international, l'interroge : « L'Akazu ? » Une invention, elle ne connaît pas.

« Le génocide ? » Des massacres des deux côtés. Et d'avancer le chiffre ahurissant de six à dix millions de Hutus tués.

« La radio qui appelait aux massacres ? La presse extrémiste qui a attisé la haine et la peur et dont on dit qu'elle fut l'une des actionnaires ? » Elle n'écoutait jamais la radio, ne se mêlait pas de politique, se consacrant au jardinage, à l'élevage de poules et à sa famille...

### « Je n'ai pas peur »

Jan Koszmaluk évoque aussi la nuit du 6 au 7 avril 1994, lorsque l'avion du président Habyarimana s'écrase dans le jardin même de la résidence présidentielle. Des témoignages que le rapporteur s'est procurés décrivent une étrange ambiance, des appels au meurtre, des prières de colère. Avec, au centre de cette messe noire, la veuve du Président.

Ces mêmes récits seront repris dans la plainte déposée contre Agathe Habyarimana au nom du collectif d'Alain et Daphrosa Gauthier. Maître Michel Laval, leur avocat, garde en mémoire la panique qui, en ce mois de mai 2007, saisit alors le parquet d'Evry : « La juge m'a expliqué qu'elle avait déjà trop à faire

avec les voleurs de mobylettes pour s'occuper d'un génocide. » Le dossier a, depuis, été transmis au parquet de Paris où se trouvent désormais regroupées toutes les plaintes concernant les affaires rwandaises.

Doucement, très lentement, sous l'effet aussi d'une logique quasi administrative, certains dossiers progressent. Un ancien sous-préfet, arrêté suite à une plainte des Gauthier, a été extradé en février par la France vers le TPIR.

Depuis quelque temps, Alain et Daphrosa ont pris l'habitude de faire, le temps d'une journée d'audience au tribunal de Paris, l'aller-retour depuis Reims. En réalité, c'est souvent Alain – les audiences peuvent être violentes parfois – qui fait le déplacement. Ses dossiers dans un cartable comme un écolier, il prend « le TGV du matin ». Dans les couloirs du palais de Justice, les confrontations avec les familles et les proches de l'accusé sont tendues : « Je vois leurs regards de haine. Souvent, ils m'entourent, tentent de m'intimider. J'essaie de rester indifférent. Je ne veux en aucun cas leur faire cadeau de ma haine, comme le disait une rescapée d'Auschwitz. »

A plusieurs reprises, les proches des inculpés l'ont suivi dans la rue, prenant ostensiblement des photos « pour m'intimider », suggère Alain. Parfois aussi, ils viennent s'installer à côté de lui lorsqu'il décide de souffler à la Brasserie des deux palais, juste en face du tribunal, avant de repartir vers la gare de l'Est. « Je n'ai pas peur. Ils sont pourtant si nombreux. Et je suis souvent seul, face à eux », constate Alain. Mais, déjà, certains juges parisiens commencent à se familiariser avec ces noms rwandais si compliqués. Ils hésitent encore, trébuchent souvent : « Vous avez quelque chose à ajouter, monsieur... Ntawu... ku... ririyayo ? »

Au Rwanda, parmi les noms les plus imprononçables, il y a celui

de monsieur Z., le frère d'Agathe Habyarimana. Même les Rwandais, dit-on, hésitaient à en parler, tant il inspirait la terreur. « *Protails Zigi-ranyi-razo! Jamais, je ne pourrais oublier ce nom!* » s'exclame Eric Gillet, avocat belge plutôt versé dans le monde des affaires.

### « Soudain, ils ont arrêté de rire... »

Le hasard de la vie a voulu qu'il naisse à Butare, dans le sud du Rwanda. Il y est retourné adulte, pour compter les morts. Rien ne le prédestinait à ce retour sur les terres oubliées de sa petite enfance, si ce n'est un engagement de longue date en faveur des droits de l'homme.

C'était en 1993, juste un an avant le génocide. Une commission d'enquête internationale sur les violations des droits de l'homme se rend au Rwanda. Eric Gillet en fait partie. Déjà circulent des rumeurs inquiétantes. Des groupes de Tutsis sont massacrés. On parle de distributions d'armes, de fosses communes, d'escadrons de la mort. Et notamment d'un certain Réseau Zéro qui sèmerait la terreur sur les collines. Son chef d'orchestre ? Monsieur Z., le frère de madame. A l'époque, il vient d'être expulsé du Canada pour avoir proféré des menaces de mort contre des réfugiés rwandais. Bien des années auparavant, son nom avait été associé au meurtre de Diane Fossey, la spécialiste des gorilles assassinée au nord du Rwanda.

Protails Z., Agathe, l'Akazu, les escadrons de la mort : dès 1993, on les retrouve tous dans le rapport que rendra la commission d'enquête, comme le présage funeste du drame qui se prépare.

De retour en Europe, la commission dénonce des « *actes génocidaires* » orchestrés au plus haut sommet de l'Etat, tente d'alerter l'opinion sur un drame en préparation. Les médias en parlent puis

passent à autre chose. Les membres de la commission ont pourtant fait d'inquiétantes découvertes. « *Je me souviens de la visite dans le nord-ouest du pays, au cœur du fief d'Agathe justement. On nous avait parlé de fosses communes. Le bourgmestre et ses acolytes nous regardaient en rigolant alors qu'on creusait des trous. Ils avaient caché les corps des victimes si profondément qu'ils ne pensaient pas qu'on pourrait les découvrir. Mais on a persisté et, tout d'un coup, il y a eu cette odeur qui s'est échappée de la terre, l'odeur de la mort. Le bourgmestre et les tueurs ont soudain arrêté de rire. Il y avait une tension incroyable alors qu'on exhumait les premiers cadavres* », raconte l'avocat belge.

### Un passé « irrattrapable »

Le rapport de la commission de 1993 restera comme la première enquête internationale sur les prémices du génocide. Eric Gillet n'en parle pas sans une pointe de regret : « *Quand j'y repense, nous avons été finalement assez candides. Bien sûr, nous avons deviné une mécanique en marche. Mais, si nous avions eu les informations dont disposaient à*

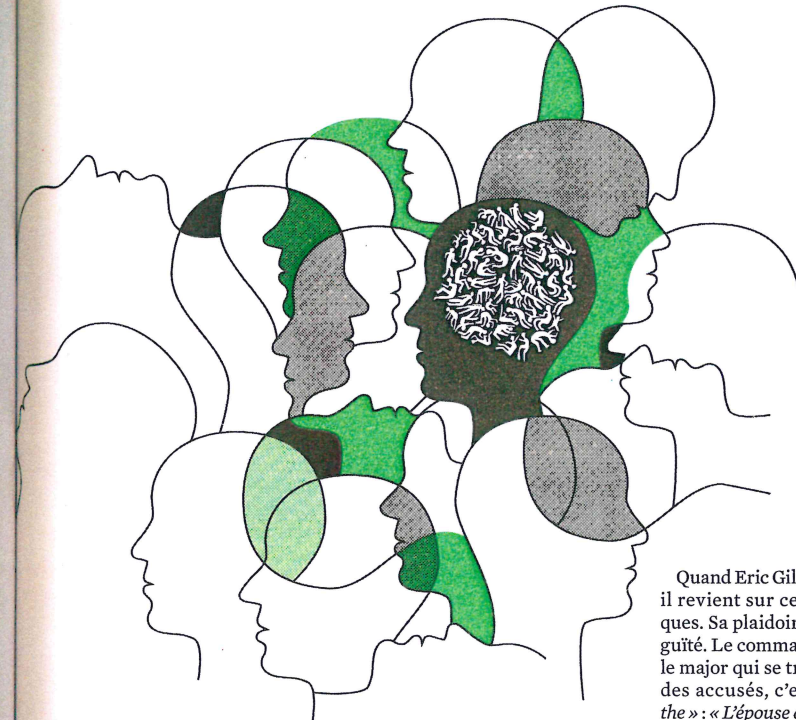
« Parfois, je me sens fatigué, un peu usé. Ce sont des histoires si lourdes à porter. Alors je me demande s'il ne faut pas arrêter, que tel procès soit enfin le dernier. »

l'époque les chancelleries occidentales, nous aurions pu aller plus loin. » Est-ce pour cette raison, « *pour aller plus loin* », que l'avocat enchaînera son histoire à celle du génocide rwandais ?

Il sera de tous les procès, de toutes les enquêtes qui, en Belgique, vont tenter de démêler les arcanes du génocide. Lui, le militant des droits de l'homme qui avait effleuré les prémices de la tragédie, va s'attacher aux victimes et se battre pour les proches de ceux qui sont morts. Volontaire, Eric Gillet se laisse emporter par cette plongée au cœur des ténèbres qui laisse rarement indifférent et jamais intact. « *Parfois, je me sens fatigué, un peu usé. Ce sont des histoires si lourdes à porter. Alors je me demande s'il ne faut pas arrêter, que tel procès soit enfin le dernier* », confie l'avocat en regardant au loin à travers la baie vitrée de son bureau bruxellois. « *Et puis, je sais que je vais me retrouver face à un nouveau dossier et que les parties civiles viendront me trouver, confiantes dans mon expérience et ma connaissance du Rwanda. Aujourd'hui, cette connaissance-là est devenue irrattrapable, je ne peux plus échapper au Rwanda.* »

« Irrattrapable » : un mot étrange qui sonne comme une malédiction liant à la tragédie rwandaise tous ceux qui ont croisé sur leur chemin la réalité du génocide.

Depuis quelques années, ce chemin-là passe souvent par Bruxelles. Non loin de l'avenue Louise, le palais de Justice de Bruxelles est une hérésie architecturale. Un énorme bunker rococo gothique qui domine la ville. Depuis sept ans, les fantômes du Rwanda hantent régulièrement les halls monumentaux de cette austère bâtisse. Alors que les autres pays d'Europe, et singulièrement la France, hésitent à se confronter au génocide rwandais, les magistrats belges ont déjà instruit trois dossiers et condamnés sept



Quand Eric Gillet entre en scène, il revient sur ces instants tragiques. Sa plaidoirie est sans ambiguïté. Le commanditaire n'est pas le major qui se trouve dans le box des accusés, c'est « *l'autre Agathe* » : « *L'épouse de feu le Président, qui ne joua pas le rôle le moins éminent dans la préparation du génocide, celle qui, tant sa haine était grande, a ordonné aux soldats de violer M<sup>me</sup> Agathe avant de la tuer et qui a voulu voir le corps d'Agathe pour s'assurer qu'elle était bien morte.* » Sur la grande salle du tribunal de Bruxelles planait ce jour-là l'ombre d'une absente, une pièce maîtresse, une reine noire dont les mouvements sur l'échiquier du génocide expliquent peut-être comment s'est enclenchée cette mécanique macabre. « *On a quand même appris pas mal de choses au fil des années, notamment sur cette fameuse soirée du 6 avril. Il régnait apparemment, dans la résidence présidentielle, un étrange climat de colère et de jubilation* », note Eric Gillet.

Les enquêteurs belges auront toujours un avantage sur leurs frères français : moins gênés par les calculs politiques de leurs dirigeants, voici déjà des années qu'ils ont carte blanche pour mener leurs investigations

ressortissants rwandais pour crimes de génocide.

### Une longue bataille

Le premier procès s'est ouvert le 17 avril 2001. Quatre inculpés, dont deux religieuses rwandaises, étaient ce jour-là traduits en justice. Dans la salle, il y avait aussi Alain et Daphrosa Gauthier, venus spécialement de Reims pour cette première en Europe, mais aussi parce que les inculpés venaient de Butare, la région d'origine de Daphrosa. Là où se trouvent ses fantômes à elle.

Pour Alain et Daphrosa, le procès d'avril 2001 va agir comme un révélateur. « *Ce fut un vrai déclin. On s'est dit : "Voilà ce qu'on peut faire après ce drame, pour ceux qui sont morts. Il nous reste la justice, faire condamner les assassins"* », explique Alain. A Bruxelles, un autre couple belgo-rwandais, Bernadette Mukagasana et Pierre Trachte, a déjà créé une association de parties civiles. « *En rentrant à Reims, nous avons pris modèle sur leur association pour créer la nôtre.*

C'est ainsi que nous avons commencé notre longue bataille », rappelle Daphrosa.

En Belgique, les procès du Rwanda n'ont pas simplement jugé des individus recherchés pour le pire des crimes, ils ont aussi permis de mieux cerner les mystères de certains épisodes décisifs. En avril 2007, le procès qui s'ouvre à Bruxelles est lourd d'émotion. On y juge un major rwandais accusé d'avoir orchestré le meurtre de dix casques bleus belges, le 7 avril 1994. Longtemps, cet événement tragique a traumatisé la Belgique. Ces soldats de l'ONU n'ont pas seulement été tués : ils ont été massacrés, mutilés par des militaires rwandais enragés. Or, ce jour-là, les soldats belges étaient aussi chargés de protéger une autre Agathe, M<sup>me</sup> Uwilingiyimana, Premier ministre issue de l'opposition, hutue elle-même et encore plus haïe pour cette raison par les extrémistes hutus. Elle sera tuée le matin du 7 avril, comme tous les ténors de l'opposition.

## Pierre a épousé l'histoire de sa femme, une preuve d'amour qui conduit à revivre sans cesse une descente aux enfers.

et construire leurs dossiers. Avec le recul, ils ont aussi pu comprendre pourquoi une enquête sur un génocide ne ressemblera jamais à aucune autre.

### A se mordre le poing

Damien Vandermeersch y a longuement réfléchi. Jusqu'à une époque récente, il était le juge d'instruction belge de tous les dossiers du génocide. Dès 1995, il obtient trois commissions rogatoires pour aller enquêter au Rwanda. Six policiers l'accompagnent : « On circulait dans une vieille voiture, on dormait à deux par chambre, mais on a pu accumuler plein d'informations. » Sa longue confrontation avec le génocide l'a conduit à analyser sa propre attitude : « Au départ, il est très difficile d'accepter que la main de l'homme puisse commettre une telle horreur. Quand on ouvre devant vous une fosse commune avec des squelettes d'enfants encore dans leurs petits costumes, vous aimeriez tellement croire qu'il s'agit d'une sorte de tremblement de terre. Vous vous mordez le poing. Mais il faut accepter l'évidence matérielle : cela a existé et des hommes ont fait cela. Alors seulement vous pouvez vous représenter l'idée qu'il y a des auteurs, qu'il y a des coupables. »

Au jour d'aujourd'hui, un seul haut responsable rwandais a plaidé coupable de génocide. Il s'appelle Jean Kambanda et fut Premier ministre du gouvernement extrémiste mis en place le 7 avril. Longuement négociés avec le TPIR, ses aveux furent remis en cause quand il se rétracta alors que le tribunal le condamnait à la prison à vie.

« Le TPIR n'a pas envoyé un bon signal ce jour-là ! Les autres hauts responsables des massacres ont compris la leçon : rien ne sert d'avouer puisqu'on n'y gagne rien », martèle, sarcastique, l'ancien policier belge devenu enquêteur du TPIR. « Le vrai problème avec ces accusés-là, c'est d'arriver à leur faire

dire la vérité, alors que cette vérité est monstrueuse », souligna un jour l'ancien procureur auprès du TPIR, Stephan Rapp.

Ils sont assis côte à côte dans un café parisien, deux jeunes trentenaires souriants, plutôt ouverts. Léon et Jean-Luc Habyarimana sont les fils du président assassiné et donc les enfants d'Agathe. Ils vivent en France depuis quatorze ans, depuis avril 1994. « L'image qu'on donne de notre mère est un tissu de mensonges. Elle n'a jamais joué le rôle qu'on lui prête », affirment-ils. Le génocide ? Ils disent accepter le mot, mais précisent aussitôt : « C'est un génocide non planifié. » Que veulent-ils dire ? « Celui qui, le 6 avril 1994, a tiré sur le Président est forcément le responsable des massacres », martèle Léon, persuadé que les actuels tenants du pouvoir à Kigali ont abattu l'avion de son père.

### Les innocences perdues

« Cette histoire de responsabilité dans l'attentat contre Habyarimana est une manière implicite de dire qu'il n'y a pas eu génocide. Aucun attentat ne justifie de fracasser la tête des bébés sur les portes des églises. L'acharnement à tuer les femmes et les enfants est symptomatique : il s'agit de faire disparaître un peuple en le privant d'avenir », constate l'historien Maxime Steinberg. Spécialiste de la Shoah, cet auteur d'ouvrages sur la déportation des Juifs en Belgique se souvient avoir

découvert un soir de 1994 « ce nouveau génocide qui s'invitait, en coulisses, sur la télé du salon ».

L'an passé, afin d'expliquer les mécanismes du négationnisme auxquels tous les génocides ont été confrontés, il fut sollicité pour témoigner au procès de l'assassinat des dix casques bleus belges à Bruxelles. « Etes-vous juif ? » l'interpella d'emblée l'avocat du major rwandais. Depuis un arrêt rendu en 2006 par le TPIR, les avocats ne sont plus autorisés à nier l'existence du génocide dans leurs plaidoiries.

« Le TPIR n'est pas une institution parfaite, mais il restera dans l'histoire. Il a permis de faire reconnaître, aux yeux de tous, le génocide des Tutsis », souligne Yvonne Galinier. Jeune rescapée des massacres en 1995, elle porte la première plainte contre X en France contre d'éventuels suspects en fuite « pour crimes de génocide ».

« D'emblée, c'était pour nous une évidence : les responsables du génocide avaient quitté le Rwanda, mais ils ne devaient pas échapper à la justice », explique Pierre, le mari d'Yvonne. Deux ans plus tard, la plainte est classée sans suite. En 2004, Yvonne fait condamner la France par la Cour européenne des droits de l'homme pour son retard à juger les responsables du génocide rwandais.

Pour Yvonne, cette victoire sonne comme une revanche sur une justice bafouée et méprisée. La France l'a abandonnée aux tueurs, elle, la jeune employée tutsie de la coopération française. Les siens ont péri. Sans doute a-t-elle agi au nom de l'innocence perdue : Yvonne et Pierre étaient si jeunes, à peine la vingtaine, quand l'horreur a déboulé.

Ils se trouvaient à Kigali le 6 avril 1994, quand les ténèbres se sont abattues. « Par chance, nous étions ensemble ce soir-là, sinon Yvonne serait morte comme sa famille », dit Pierre. Lui était un jeune coopérant français. Elle, sa petite amie

rwandaise. Très vite, ils sont menacés par des miliciens en armes. Le patron français d'Yvonne préfère aller « sauver le fax du service » plutôt que sa jeune employée. Les soldats français refusent de les évacuer : « Tu laisses ta copine, on ne prend que les Français », disent-ils à Pierre, qui refuse de les suivre. Ils sont finalement évacués par un contingent belge. De ce « spectacle de la lâcheté humaine dans toute sa splendeur », Pierre a gardé « une drôle d'impression ».

### Au nom de ceux qui...

Arrivés en France, ils se marient rapidement « pour les papiers d'Yvonne ». Un mariage « un peu triste » sous le signe du deuil et sur fond de génocide qui se poursuit. Leur vie reste, aujourd'hui, amarrée à la tragédie. Comme Daphrosa et Alain Gauthier, Yvonne et Pierre Galinier se sont engagés dans le combat contre l'impunité « sans être affiliés à aucun parti ou pouvoir politique, juste pour défendre la mémoire de ceux qui ont été tués ». Pierre insiste : « Si, quatorze ans après, Yvonne et moi continuons le combat contre les génocidaires tous les jours, tard le soir, les week-ends, discrètement et de la manière la plus juste possible, c'est au nom de ceux qui ont été assassinés au Rwanda parce qu'ils étaient tutsis, et en particulier de la famille d'Yvonne, de nos amis, de nos proches dont nous sommes les derniers à nous souvenir, génocide oblige. »

Yvonne a mis des années avant de revenir au Rwanda. « Je me suis forcée à y retourner brièvement en août 1994 parce que, même si ça me faisait mal, il fallait que je voie ça. Je sentais qu'il fallait que je passe par là : revoir les lieux du drame, ce qui restait de cette tragédie. Par la suite, j'ai attendu dix ans avant d'y remettre les pieds. » C'est donc Pierre qui retournera, lui qui retrouvera les deux seules petites survivantes de la famille, Nadia et Katia,

deux nièces d'Yvonne, aujourd'hui adolescentes, dont les parents ont été tués en 1994 et que le couple a adoptées.

Yvonne et Pierre peuvent parler pendant des heures du Rwanda et des souvenirs qu'ils y ont laissés. La nuit tombe et, là encore, on s'attarde, on oublie les heures qui filent pour laisser les fantômes entrer dans les conversations. Quand Yvonne parle, Pierre regarde souvent dans le vide, l'air un peu sombre. Comme Alain, il a épousé l'histoire de sa femme, une preuve d'amour qui conduit à revivre sans cesse une descente aux enfers.

Il y eut pourtant des jours plus paisibles au Rwanda. Fille de la bourgeoisie aisée de Kigali, Yvonne fréquentait une école privée. La même que celle qui accueillait les filles d'Agathe Habyarimana : « Elle venait les chercher en voiture. On voyait sa silhouette de loin à la porte de l'école. C'était une femme qu'on redoutait. On disait d'elle : "Elle te sauve ou elle te tue." »

Dans ce pensionnat religieux huppé, pas de discrimination ethnique officielle. De petites brimades : un matelas renversé, un croche-pied... Des gestes qui frappaient les filles tutsies, lesquelles se gardaient bien de les signaler à la mère supérieure. « Par peur des représailles », souligne Yvonne. Nous, les Tutsis, étions habitués à être brimés, maltraités. Depuis trente ans, on nous avait déshumanisés. »

### Scander la mémoire, écrire l'histoire

Pierre traîne souvent chez les bouquinistes à la recherche d'ouvrages sur le Rwanda. Il semble s'écrouter, dans les délires racistes du passé, les clés de la tragédie. Dans sa bibliothèque, de vieux ouvrages jaunes caricaturent les Tutsis « arrogants et dominateurs ». L'extrémisme hutu a pris racine dans cette histoire controversée. Et puis vint le génocide, et c'est désormais

à la justice de régler les comptes de l'histoire.

« Nuremberg, Eichmann, Barbie, Papon : la justice scande la mémoire et écrit l'histoire », souligne l'historien Maxime Steinberg pour qui les traqueurs de génocidaires rwandais sont d'abord des « militants de la mémoire » comme Simon Wiesenthal ou les Klarsfeld avant eux. Scrutateur du passé, l'homme est optimiste : « Au Rwanda, la justice s'est imposée relativement vite. Il a fallu vingt pour que l'on se mette réellement à traquer les nazis en fuite. Et puis, n'oublions pas que le génocide des Juifs n'a jamais été jugé en tant que tel. Nuremberg n'invoque que des crimes contre l'humanité et aucun Allemand ne sera condamné pour génocide. Avec le Rwanda, pour la première fois, un génocide est jugé en tant que tel : c'est une première historique ! »

Mais le Rwanda restera toujours un petit pays d'Afrique, un pays lointain où la communauté internationale n'a pas cherché à arrêter les massacres en 1994. Quand le TPIR fermera ses portes, les pays qui ont signé une loi de compétence universelle seront les seuls aptes à juger les responsables du génocide encore en liberté. Le feront-ils ?

Depuis avril 1994, Agathe Habyarimana n'a jamais remis les pieds au Rwanda. Elle y verrait de grandes villas américaines. Bill Gates possède la sienne au bord du lac Muhazi. On y croquera peut-être un jour Tony Blair, récemment nommé conseiller spécial du président rwandais. Là-bas, la vie a repris son cours. Mais, chaque année, revient le mois d'avril « et, tant de temps après, à cette période-là, on ressent toujours ce vide, à nouveau cette souffrance qui resurgit », soupire Yvonne Galinier. Le printemps est revenu. Quatorze années sont passées. Ici, le ciel sera de nouveau bleu. Au Rwanda, c'est la saison des pluies, la saison des fantômes. ❦❦❦

## Sur le génocide...

Le génocide des Tutsis du Rwanda, ses origines comme ses conséquences ont donné lieu à un très grand nombre d'ouvrages, de documentaires, de films et de reportages photos.

S'il est difficile, voire impossible, de recenser toutes les publications et travaux, deux sites s'efforcent à la plus grande exhaustivité :



Celui de l'association Ibuka, qui œuvre pour la mémoire du génocide et dispose d'une impressionnante bibliographie, disponible à l'adresse suivante : <http://one.xthost.info/ibukafrance/bibliographie.html>

Celui de la Commission d'enquête citoyenne (CEC) qui, depuis plusieurs années, consacre l'essentiel de ses travaux à la question de l'implication française au Rwanda. <http://cec.rwanda.free.fr/documents/biblio.htm>

## ...des livres



Catherine Coquio

**RWANDA**  
L'été rwandais

19321

**Nous avons le plaisir de vous informer que, demain, nous serons tués avec nos familles**, de Philip Gourevitch (éd. Denoël, 1999). Ce livre est peut-être l'un des meilleurs ouvrages jamais publiés sur le génocide rwandais. Journaliste au *New Yorker*, l'auteur raconte sa traversée du pays un an après le drame et retrace l'histoire du génocide par des récits et témoignages. Sans jamais minimiser le génocide, Philip Gourevitch touche au cœur des réalités rwandaises. Le rôle d'Agathe Habyarimana y est souvent évoqué.

**Aucun témoin ne doit survivre**, d'Alison Desforges (éd. Karthala, 1999). Cet ouvrage de près de mille pages regroupe une somme incomparable de témoignages.

**Rwanda, le réel et les récits**, de Catherine Coquio (éd. Belin, 2004). L'historienne et présidente de l'Association internationale de recherche sur les crimes contre l'humanité (Aircrige) rend compte des discours qui ont mené au génocide depuis les premières heures de la colonisation. Son voyage dans l'archéologie de l'imaginaire traduit de façon effrayante l'aliénation et la déshumanisation de l'autre et montre comment les manipulations de l'Histoire ont conduit au génocide.



Jean Hatzfeld  
La stratégie des antilopes

PRIX MÉDICIS

## ...un récit graphique



**Deogratias**, de Jean-Philippe Stassen (éd. Dupuis, 2000). Cette bande dessinée, sur le Rwanda avant et après le génocide, retrace avec une force exceptionnelle le destin maudit d'un jeune homme entraîné dans les massacres puis poursuivi par ses démons.

**Dans le nu de la vie, Une saison de machettes**, de Jean Hatzfeld (éd. du Seuil). De 2000 à 2007, Jean Hatzfeld, ancien journaliste de *Libération*, a publié trois ouvrages de témoignages évoquant les victimes, les bourreaux et la difficulté de la réconciliation quand victimes et bourreaux doivent cohabiter.

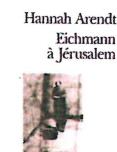
## ...deux films



**Sometimes in April**, de Raoul Peck (2005). A travers le destin de deux frères hutus, l'un militaire marié à une Tutsie, l'autre journaliste dans une radio extrémiste, le cinéaste d'origine haïtienne peint une fresque très juste des premiers jours du génocide jusqu'au Tribunal international d'Arusha. Diffusé sur Arte en février 2008, le film n'a jamais trouvé de distributeur en France et n'est disponible en DVD qu'en version anglaise (Warner Home Vidéo).

**Shooting Dogs**, de Michael Caton-Johnes (2005). Un peu plus chanceux que le précédent, cet excellent film a été projeté dans quelques rares salles en France en 2006. Il raconte la perte d'innocence d'un jeune professeur anglais coincé dans une école de Kigali avec un prêtre britannique. Des réfugiés tutsis y trouvent abri. Ils seront massacrés après le départ des Blancs (DVD Warner Home Vidéo).

## Sur la justice face au génocide

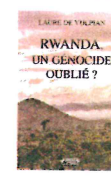


Jacques Sémelin  
Purifier et détruire

**Eichmann à Jérusalem**, d'Hannah Arendt (éd. Folio Gallimard, 1997). Un classique incontournable pour comprendre, à travers le procès d'un fonctionnaire nazi, la banalisation du mal qui a mené aux camps de concentration. Quarante ans plus tard, les mêmes logiques seront en œuvre au Rwanda.

**Purifier et détruire**, de Jacques Sémelin (éd. du Seuil, 2005). Ce chercheur au CNRS tente de comprendre comment les principaux génocides du XX<sup>e</sup> siècle ont été rendus possibles, de la Shoah jusqu'au Rwanda. Son travail permet aussi d'appréhender les difficultés à juger l'innommable, le pire des crimes.

**Le Tribunal pénal international de La Haye : le droit à l'épreuve de la purification ethnique**, par l'association Juristes sans frontières, (éd. L'Harmattan, 2000). Un ouvrage qui retrace l'histoire de la création des tribunaux pour juger les crimes en Ex-Yougoslavie et au Rwanda.



Les Temps Modernes

**Comprendre les génocides du XX<sup>e</sup> siècle**, sous la direction de Barbara Lefebvre et Sophie Ferhadjian (éd. Bréal, 2007). Pédagogique, didactique et précis, ce livre à destination des enseignants est d'une clarté rare.

**Rwanda, un génocide oublié ? Un procès pour mémoire**, de Laure de Vulpian (éd. Complexe, 2004). La spécialiste des questions judiciaires de France Culture a couvert les procès rwandais en Belgique et s'en sert comme point de départ pour comprendre les racines et les conséquences du génocide.

« Le Génocide devant la justice » : un article d'Eric Gillet paru dans *Les Temps modernes* n° 583, 1995. L'avocat belge livrait, il y a treize ans déjà, sa vision des défis de la justice face au génocide dans un numéro consacré aux politiques de la haine au Rwanda et au Burundi.

## ...un reportage photo



**L'Aveu**, d'Alexis Cordesse. Remarquable travail photographique constitué de portraits et de témoignages très courts qui ouvrent les portes de l'enfer. <http://www.alexiscordesse.com/19889/Laveu.html>